

JOURNAL MUNICIPAL

Janvier 2023



**Meilleurs vœux
pour cette nouvelle année**



SOMMAIRE

- Le mot du maire p. 03
- La vie de la commune p. 04 à 10
- La vie de l'Ecole p. 11
- La vie des associations p. 12 à 14
- Conseils pratiques p.15
- QCM p.16
- Carnets d'adresse p. 17à 18

Photo de couverture : Composition@ALBUCHER Joël

Rendez-vous sur :

www.lignan-de-bordeaux.fr/

www.facebook.com/lignandebordeaux



Mairie

Horaires d'ouverture au public

(et accueil téléphonique)

Lundi	de 10h à 12h et de 16h à 19h
Mardi	de 9h30 à 12h et de 16h à 19h
Jeudi	de 9h30 à 12h et de 16h à 19h
Vendredi	de 9h30 à 12h et de 16h à 18h

AGENDA

- **Vendredi 20 janvier** : Baïlalignan - Soirée dansante SKBR - 20h - salle polyvalente
- **Dimanche 22 janvier** : APEEL - LOTO - 15h-20h - salle polyvalente
- **Samedi 28 janvier** : Cultures en Vrac - café concert - 20h - salle polyvalente
- **Vendredi 3 février** : Réunion publique vie locale - 18h30 - salle polyvalente
- **Vendredi 10 mars** : Baïlalignan- Soirée dansante SKBR - 20h - salle polyvalente
- **Samedi 11 mars** : APEEL - Carnaval - 14h
- **Samedi 25 mars** : Cultures en Vrac - Théâtre - 20h - salle polyvalente
- **Dimanche 14 mai** : USL - vide grenier - Place des boulistes - 8h/18h
- **Samedi 10 juin** : USL - Fête du tennis - salle polyvalente
- **Vendredi 23 juin / Samedi 24 juin (à confirmer)** : Fête de l'Ecole/ Fête du village

Etat civil

Décès

Roger VALDES	20 décembre 2022
Marie Anne GUINARD	10 janvier 2023

Horaires de l'agence postale communale

Lundi, mardi, jeudi : 10h à 12h - 16h à 18h45
Vendredi : 9h30 à 12h - 16h à 17h45

Journal municipal réalisé par la mairie de Lignan de Bordeaux – Janvier 2023 – Directeur de la publication : Pierre Buisseret – Rédaction : Commission Communication composée de Joël Albuher, Valérie Champarnaud, Aurélie Gravouelle, Anne-Sylvie Menut-Christmann, Linda Meernout, Julie Siyah –

ISSN : 2610 - 2579

Crédits photos : Commune de Lignan de Bordeaux - Associations de Lignan de Bordeaux - droits réservés.

43 rte Entre Deux Mers
33360 Lignan de Bordeaux
Tel : 05 56 21 23 59
mairie.lignan.bordeaux@wanadoo.fr

Le mot du maire

Chères Lignanaises, chers Lignanais,

Je souhaite tout d'abord, avec toute l'équipe municipale, vous présenter tous nos vœux pour cette année qui commence.

Je veux profiter de ce moment pour remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie communale et qui permettent à Lignan de Bordeaux d'être ce qu'il est : l'ensemble du Conseil Municipal, Adjointes et Conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel administratif, technique et communal.

Mais il faut mettre en exergue le travail important de toutes les associations qui amènent énormément à la vie communale. Merci à tous leurs membres de leur engagement.

J'aurai l'occasion de faire un point détaillé sur les actions de la commune lors de la réunion publique du 3 février à 18h30 à la salle polyvalente. A cette occasion, nous aurons la possibilité d'échanger sur tous les sujets qui concernent la commune. Je demanderai aussi au Semoctom de venir nous parler des évolutions sur le sujet des déchets car il y a eu des simplifications au 1er janvier 2023 et il y a d'autres évolutions prévues début 2024.

En attendant, je tiens à vous donner des informations importantes liées à notre budget. Dans un contexte un peu difficile, nous avons tenu notre budget 2022 correctement et **nous avons bâti notre prévisionnel 2023 sans être contraint de vous demander une contribution supplémentaire.** Merci à tous ceux qui contribuent à l'atteinte de cet objectif qui s'appuie sur une gestion stricte mais aussi sur un comportement de tous qui se doit d'être exemplaire.

Nous avons signé une charte avec l'ensemble des associations pour que tous les membres de celles-ci aient bien conscience qu'ils ont à disposition des infrastructures mais que le fonctionnement de celles-ci a un coût et **qu'un peu d'attention de chacun peut en diminuer la charge pour nous tous.**

En ce qui concerne les projets mis en place ou à venir, je peux évoquer la mise en place du nouveau **Conseil Municipal Jeunes** suite aux dernières élections, ce dernier va maintenant commencer à imaginer son projet.

Je veux aussi mentionner **le projet communal de jeux pour enfants** qui commence à prendre forme et que l'on souhaite voir réalisé avant la fin de l'année.

Mais je veux aussi évoquer, pour 2023, des travaux de doublement de la station d'épuration, la réfection de la voirie de Peybotte, du passage en LED de l'éclairage public, mais aussi la poursuite des évolutions sur tous les bâtiments communaux en matière de chauffage et d'éclairage et notamment salle de sport et salle polyvalente. Ces derniers auraient dû être réalisés en 2022 mais le dossier de subvention a dû être reporté en 2023. Des travaux sont aussi prévus dans l'Eglise sainte Eulalie.

C'est avec satisfaction que nous voyons évoluer notre commune où nous arrivons à préserver le bien vivre grâce au travail de tous.

Je vous renouvelle donc mes vœux pour cette année 2023 pour vous et vos proches.



LA VIE DE LA COMMUNE

Conseil municipal jeune

Du fait de la mise en place de la nouvelle équipe à l'école, le processus de mise en place du conseil a été décalé. La directrice Anne-Laure Nasom a pris rapidement les choses en main et la campagne électorale s'est déroulée normalement avec l'élaboration des projets et la réalisation des affiches.

Les élections du nouveau conseil ont été programmées en fin de trimestre et se sont tenues le 16 décembre à la mairie, dans la salle du conseil, et 9 conseillers ont été élus.

Plusieurs réunions sont prévues et nous commencerons par la connaissance de la commune et de son histoire, puis il faudra que le conseil travaille sur les propositions de chacun pour définir le projet du groupe.

Cette démarche a un lien fort avec l'éducation civique mais elle place également les enfants dans un contexte particulier où ceux-ci deviennent collectivement décideurs.



Les enfants de l'école en train de remplir leurs bulletins de vote à la Mairie

Eclairage public

Le conseil municipal s'est penché sur le dossier éclairage public.

Le réseau va être converti totalement en LED, la commande est partie en s'appuyant sur des subventions adaptées bien entendu. Ce chantier, sauf problème particulier lié aux disponibilités des entreprises, sera réalisé en 2023.

En ce qui concerne la gestion de l'éclairage, il nous est apparu indispensable de limiter l'utilisation de celui-ci et de le couper en milieu de nuit. Une enquête a été diligentée pour connaître votre avis sur cette opération. 94% des lignanais qui ont répondu se sont dit favorables à l'extinction de l'éclairage une partie de la nuit. En ce qui concerne la plage horaire de coupure, 23h-6h a recueilli 59% d'approbation et cumulée avec la plage 23h-5h nous sommes à 69%.

Bien entendu, le souci écologique et d'économie intelligente est ressorti avec force des différents commentaires exprimés.

Dans les suggestions, il y avait le passage en LED (déjà pris en compte par la commune), et les détecteurs de présence qui est une très bonne idée mais dont le coût n'est pas abordable pour nous. De même l'utilisation d'un candélabre sur deux est une opération qui demande une intervention beaucoup plus lourde sur le réseau. Il a été aussi mentionné l'éclairage de la mairie, celui sera aussi coupé bien entendu.

Dans les craintes, nous avons recueilli 4 commentaires relatifs à la sécurité. Sur ce sujet, suite aux échanges que nous avons eu avec la gendarmerie, il n'a pas été constaté d'augmentation de la délinquance. La plupart des griefs ont lieu la journée en quelques minutes...

En revanche, statistiquement cela contribue à modérer la vitesse des véhicules ... bonne idée !

L'entreprise interviendra sur le réseau pour faire les modifications nécessaires avant fin janvier.



LA VIE DE LA COMMUNE

Tri des emballages

Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans le bac de tri à couvercle jaune.

Depuis des années, notre commune s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et ainsi réduire le volume d'ordures ménagères. Les efforts fournis ont offert jusque-là des résultats très encourageants : en effet, un habitant trie en moyenne **58 kg** d'emballages par an auxquels il faut ajouter **38 kg** d'emballages en verre.

Allons plus loin ! En **simplifiant les consignes de tri**, nous espérons trier plus et gaspiller moins.

Concrètement, jusqu'à présent, il était possible de trier dans le bac jaune les bouteilles et flacons en plastique, les cannettes et les boîtes en métal, les papiers, les briques alimentaires et les emballages en carton. A cela il faut également ajouter les bouteilles, bocaux et flacons en verre dans les bornes spéciales prévues à cet effet.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, il est possible de déposer dans le bac jaune :

Tous les papiers

Tous les emballages ménagers en carton et les briques alimentaires,

Tous les emballages en métal (plaquettes de médicaments, couvercles métalliques, papiers aluminium et même les capsules de café...)

Tous les emballages en plastique ... sans exception ! En effet en plus des bouteilles et des flacons, on rajoute, les barquettes, les pots de yaourts, les films plastiques, les tubes de dentifrice et même les barquettes en polystyrène)



Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitation !

Ce sont des emballages ?

Vous pouvez les déposer dans votre bac de tri jaune, **en vrac, séparés les uns des autres**. ! Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

C'est du verre ? Vous continuez à le déposer dans les bornes de tri dédiées au verre (une est située place des boulistes et l'autre à l'angle du chemin de Rozet et du chemin de Noël).

Remarque importante concernant le verre : ceux qui le jettent dans les ordures ménagères génèrent des coûts en surplus et ces coûts sont reportés sur l'ensemble des habitants de Lignan ! Nous demandons à ces personnes de faire preuve d'un peu de civisme !

Et pour toujours plus de tri :

Si vous n'avez pas encore de composteurs, profitez également de l'occasion pour en acquérir un. Composter est un geste de tri essentiel et facile à mettre en œuvre pour réduire les déchets.

D'avance, nous vous remercions pour votre engagement et votre participation dans cet effort commun !

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Juste vidés, pas emboîtés les uns dans les autres et hop sans sac dans le bac !



Briques alimentaires



Emballages en métal



Emballages en carton



Tous les papiers



Bouteilles, flacons en plastique



Les nouvelles consignes au 1^{er} janvier 2023

LA VIE DE LA COMMUNE

Tri des emballages - Foire Aux Questions (FAQ)

Quelles sont les nouvelles consignes de tri depuis le 1^{er} janvier 2023 ?

Les nouvelles consignes sont simples : **tous les emballages ménagers (en plastique, en métal ou en carton) ainsi que tous les papiers sont à trier dans le bac jaune.**

Ainsi nous pourrions trier en plus : les pots de yaourts, les barquettes et les pots en plastique, en polystyrène, les tubes de dentifrice, les films plastiques et aussi les petits emballages : dosettes de café, gourdes de compotes, capsules, opercules et couvercles... **Il suffit que ce soit un emballage ménager !**

Qu'est-ce qu'un emballage ménager ?

C'est ce qui sert à protéger et conserver un produit, qu'il soit alimentaire ou non. Il aide également à rassembler plusieurs produits (ex : film plastique entourant les packs d'eau).

Est-ce que les choses changent pour les papiers et les emballages en verre ?

Hormis pour les emballages en plastique et les « petits métaux », vous pouvez continuer de trier comme vous en aviez l'habitude : bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, briques alimentaires, paquets de gâteaux, céréales etc.

Et pour le verre : bouteilles, pots et bocaux sont toujours à apporter aux bornes de tri dédiées au verre situées sur la commune.

Mon bac est déjà plein tous les 15 jours, que faire ?

Dans un premier temps nous vous recommandons d'aplatir les « cartonnettes » et d'écraser les bouteilles et flacons (à plat dans le sens de la longueur ou en galette à la verticale, peu importe). Si malgré ces astuces, votre bac sature régulièrement, pas d'inquiétude, le SEMOCTOM peut vous fournir un bac jaune plus grand ! Contactez-le par mail : serviceauxpublics@semoctom.com, par téléphone 05-57-34-26-93 ou faites [votre demande directement en ligne](#)

Rappel important : les gros cartons (emballage de colis reçu via internet, emballage de meubles, de carrelage, etc ...) ne doivent pas être mis à côté du bac jaune, ils ne seront pas ramassés. Vous devez les apporter en déchèterie.

Est-ce que la fréquence de collecte va être modifiée ?

Non. La fréquence de collecte des bacs jaunes reste inchangée, c'est à dire une semaine sur deux.

Au bout de 15 jours, certains emballages ne risquent-ils pas de sentir mauvais ?

Bien vidés, ces emballages légers sèchent vite. Les habitants d'autres communes qui bénéficient déjà de ces nouvelles consignes n'ont pas relevé de problèmes particuliers dans ce domaine.

Les pots de yaourt même vides vont salir les autres matières, doit-on les laver ?

Les emballages salis par des restes de nourriture comme par exemple les pots de yaourt, les cartons de pizza, les briques de soupes ou l'emballage des hamburgers vont bien dans le bac jaune. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Qui est concerné par ces nouvelles consignes de tri ?

Tout le monde ! Particuliers essentiellement mais aussi, professionnels, administrations, associations, communes, écoles, ...

Pourquoi ces changements ?

Parce qu'à terme toute la France triera de la même manière et parce que cela permet de simplifier le geste de tri pour les habitants. L'ajout de nouveaux emballages permet aussi de trier plus et donc de faire baisser le poids de la poubelle grise.

Puis-je imbriquer les déchets les uns dans les autres pour gagner de la place ?

NON ! Il ne faut ni imbriquer, ni mettre en sac. En centre de tri, les emballages sont triés de manière automatique par différentes machines. Celles-ci ne peuvent pas séparer les emballages imbriqués. Quant à l'opérateur, la cadence de la chaîne de tri ne lui permet ni d'ouvrir les sacs fermés, ni de séparer les emballages.

La bouteille, le pot, le bocal et le flacon en verre sont pourtant des emballages, pourquoi ne peut-on pas les mettre dans le bac jaune ?

Collecté en mélange avec les autres matériaux, le verre en plus d'être dangereux pour les agents de collecte et de tri, nuirait au recyclage des autres matières et générerait des coûts en supplément. Il faut donc porter les bouteilles, pots et bocaux dans les bornes à verre.

Doit-on enlever les bouchons des bouteilles plastiques ?

Ce n'est pas nécessaire les bouchons peuvent être laissés sur les bouteilles, ils sont recyclés avec la bouteille.

Puis je mettre les capsules de café, les films alimentaires et le plastique bulle dans le bac jaune ?

Oui, ce sont bien des emballages ... Mais attention les autres objets en plastique, comme par exemple : les jouets, les bassines, les pelles et balais, les bouts de tuyaux en PVC, etc. sont à apporter en déchèterie, ce ne sont pas des emballages ménagers.

LA VIE DE LA COMMUNE

Tri des emballages - FAQ suite

Et pour les gobelets en plastique et en carton ?

Oui, vous pouvez les mettre dans le bac jaune.

Puis je déposer dans le bac un tube ou stick de colle vide, mes tubes de crème cosmétiques ?

Oui, tous ces emballages font partie de la famille des « tubes » en plastique et rejoignent désormais le bac jaune.

Les gourdes de compote ?

Oui, autre bonne nouvelle, les gourdes de compote peuvent désormais être déposées dans le bac jaune !

Peut-on trier le film plastique ou papier qui entoure les revues ?

Oui, le film plastique domestique ou les papiers vont dans le bac jaune. Attention pensez à bien séparer le film, des magazines, journaux et publicités avant de les déposer dans votre bac. Si ce n'est pas séparé, cela ne pourra pas être recyclé !.

Peut-on mettre dans le bac jaune un emballage avec un logo « produit dangereux » ?

Non, qui dit « produits dangereux », dit filière spéciale et seule la déchèterie permettra un recyclage optimal de ces contenants.

Que va-t-il rester dans ma poubelle d'ordures ménagères au final ?

Plus grand-chose théoriquement :

Les objets en plastique : brosses à dent, briquets, assiettes et couverts en plastique, règles en plastique, stylos...

Les déchets ménagers : sac d'aspirateur, cigarettes, cendres...

Les déchets d'hygiène : couches, coton tiges, coton démaquillants, serviettes hygiéniques, tampons, pansements, gants, masques...

Emballages en bois : fromage ... (et si vous avez une cheminée vous pouvez le brûler)

J'ai un doute sur un objet, où puis je m'informer ?:

Sur le site internet <https://web.citeo.guidedutri.fr/>

En téléchargeant sur mon mobile l'application « guide du tri » de CITEO

En contactant le SEMOCTOM : semoctom.com, rubrique « [contactez-nous](#) » en bas de la page d'accueil.

Que deviennent les emballages mis dans le bac jaune ?

Ils sont expédiés dans un centre de tri modernisé, acceptant les nouveaux emballages, sur le territoire du SEMOCTOM. C'est TriGironde qui s'occupera de notre tri. Ils sont ensuite triés par famille de produits, mis en balle et partent chez les différents recycleurs.

Pour en savoir plus : <https://www.youtube.com/hashtag/suivezmoi>

Les nouveaux emballages en plastique triés sont-ils tous recyclés ?

80% de ces nouveaux emballages en plastique sont recyclés. Les 20% restants sont valorisés en énergie dans des unités d'incinération des déchets. Certains emballages sont encore délicats à recycler aujourd'hui comme les paquets de chips, par exemple qui associent plusieurs matériaux. Mais la technologie progresse à grands pas !

Pourquoi les nouvelles consignes de tri n'ont pas été mises en place plus tôt ?

Jusqu'à une période très récente, les anciens centres de tri n'étaient pas capables de trier les différents types de résines de plastique...

Pourquoi le coût des déchets ne baisse-t-il pas alors que nous trions ?

Trier ses déchets revient moins cher que de les mettre dans la poubelle noire (192€/ tonne pour du tri contre 255 €/tonne pour les ordures ménagères). Mais au final, le coût global des déchets (collecte, traitement, fiscalité...) et les quantités produites (550 kg/an et par habitant en 2021) ne diminuent pas et c'est un cercle vicieux. Trier c'est bien, mais seul un déchet qui n'est pas produit ne coûte rien. Nous devons donc réduire nos déchets.

Je ne trie pas car ça sert à rien, c'est le même camion qui ramasse tout !

Faux. Le contenu des bacs jaunes est bel et bien valorisé. Un même camion ne collecte qu'un type de déchet. Si un bac de tri est vidé avec les ordures ménagères, c'est malheureusement que son contenu n'est pas adapté au recyclage (refus de tri).

Vous avez tout lu ? Très bien bravo !

Nous allons vérifier si c'est bien vrai un peu plus loin dans ce journal via un Questionnaire à choix multiples (Q.C.M.).



LA VIE DE LA COMMUNE

Retour sur... le spectacle de Noël

Samedi 10 décembre avait lieu à la salle polyvalente la fête de Noël du village, offerte comme chaque année par la mairie et le CCAS aux lignanais, petits et grands.

Le spectacle offert cette année, « Perturbations positives », en a perturbé quelques-uns... mais a surtout fait rire, sourire, décoiffé...

Les tableaux enchaînés par les artistes de la Smart Compagnie, tous emprunts de douceur et de poésie, alternaient acrobaties, jonglages, portés acrobatiques, violon...

A l'issue du spectacle, le chocolat chaud et le goûter ont été servis par les bénévoles du CCAS...

Puis, le Père Noël est arrivé, distribuant chocolats et gourmandises... et surtout les cadeaux pour la cour de l'école : draisiennes, tricycles... que les enfants ont immédiatement adoptés ! Perturbations positives jusqu'au bout...



Le père Noël apporte les cadeaux de la commune aux enfants après le spectacle.

Espace annonceur



MARIAGES, SÉMINAIRES, GÎTE...

Pour nous contacter:

Téléphone Boutique : 05 57 97 19 97

Téléphone Événementiel : 05 56 17 37 36

E-mail: contact@vitishow.fr



DÉGUSTATIONS, BOUTIQUE, VISITES

Commandez en ligne sur: www.clic-vin.com

LA VIE DE LA COMMUNE

Deux créations d'entreprises individuelles

Angélique ARQUEY, Services à la personne

Aide aux personnes en manque d'autonomie, garde d'enfants, administratif...

L'aide aux gestes quotidiens essentiels consiste à effectuer le lever de la personne en manque d'autonomie, l'habillage, le coucher ainsi que la prise de repas. L'aide aux gestes quotidiens ordinaires consiste à faire les courses du bénéficiaire, l'entretien du logement, l'entretien du linge ainsi que la préparation des repas.

L'aide aux activités sociales consiste à l'accompagnement lors de balades, aux rendez-vous médicaux, aux démarches administratives, les courses etc. Un rendez-vous sera toujours fixé avec la personne concernée et son entourage afin de bien comprendre ses besoins et pouvoir fournir un devis adéquat. Ce service est éligible à la réduction d'impôts. Angélique est une personne de confiance, bienveillante et investie, disponible pour vous aider dans votre quotidien : partage, hygiène de vie, mobilité, tâches ménagères et administratives, garde d'enfants de plus de 3 ans, divertissement...

Renseignements au 06 49 26 61 60 - Angelearquey@gmail.com - Facebook : Services à la personne

Bien-être et beauté chez vous

Océane ALARCON, esthéticienne depuis 15 ans, passionnée par son métier, se déplace chez vous pour des prestations esthétiques à domicile. Elle vous propose une large sélection de prestations : épilations, soins du visage et du corps, modelages détente, beautés des mains et des pieds ainsi que la vente de produits cosmétiques, et offre un moment de bien-être comme dans un institut. Elle utilise la marque Bio by Oxalia, des produits de qualité fabriqués en France, avec une démarche éthique et environnementale. Océane se déplace dans un périmètre d'environ 8 km autour de Lignan.

Rendez-vous au : 07 49 08 40 22 - Facebook : Bien être et beauté chez vous

Psychologue

Bienvenue à Corinne Gromaire

Psychologue, elle a quitté Créon où elle a exercé durant une vingtaine d'années, pour ouvrir un cabinet à Lignan, 4 chemin de l'ancienne Forge. D'une approche bienveillante et humaniste, elle propose des accompagnements individuels et familiaux, orientés vers des thérapies brèves. Elle effectue aussi des bilans pour enfants et adolescents. **gromairepsycho@gmail.com - 06 15 15 44 95**

Espace annonceur



Véronique MOLLET

Consultante en Immobilier sur Lignan de Bordeaux

Tel : 06 88 70 16 97 - veronique.mollet@optimhome.com

- www.mollet.optimhome.com

Du Lundi au Samedi et de 8h30 à 19h30

Vous avez un projet immobilier ? Je vous accompagne dans vos démarches d'estimation, de vente, d'achat et vous propose mes services.



LA VIE DE LA COMMUNE

Brèves...

Terrains à construire

Encore quelques terrains viabilisés, libres de constructeurs, sont disponibles au lieu-dit Cache-Marie, à l'entrée du village, en venant de Fargues.

Renseignements : mairie.lignan.bordeaux@wanadoo.fr

Le Bistrot de La Pimpine

Nouveau : depuis mi-novembre, le service débute à 11h30.
Et toujours, pensez à réserver au 05 56 78 38 81.

La Société Suisse de Bordeaux a fêté ses 200 ans à Lignan

Créée en 1822, la Société Suisse de bienfaisance de Bordeaux, avait pour vocation de venir en aide aux suisses, souvent démunis, embarquant pour les « Amériques » depuis le Port de la Lune. Aujourd'hui, l'association comprend 130 familles cotisantes. Elle veille à la convivialité des rencontres, et au maintien des liens avec la Suisse. Son président est Jean-Michel Bégey.

Dans la famille Bégey, je demande le fils...

C'est Benjamin Bégey, artiste bien connu des lignanais, qui a réalisé la scénographie de l'exposition « Eugène Atget, le photographe aux deux facettes », présentée à la Chapelle du carmel / Musée des Beaux-arts de Libourne jusqu'au 19 février.

Une réunion sur le dérèglement climatique

Sous l'impulsion de Kevin Desmond, historien des sciences et techniques, a eu lieu le 24 novembre dernier un premier « Lignan Adapterra », une réflexion de citoyens « sur le réchauffement climatique qui terrasse nos organismes et la planète ».

Ont été survolées des solutions à mettre en œuvre au quotidien concernant l'habitat, le jardin, l'humain, mâtinées de conseils, d'astuces et de retours d'expérience...

Le futur lycée de Créon

La Région Nouvelle-Aquitaine et les services de l'Éducation Nationale ont annoncé le report de l'ouverture du lycée de Créon à la rentrée 2024 (ouverture initialement prévue en septembre 2023).

Les causes avancées sont liées à la conjoncture économique, provoquant la pénurie de certains matériaux.

Offre d'emploi d'animateurs/animateuses

La Communauté des communes des Portes de l'entre deux mers recrute des animateurs/trices pour l'encadrement des enfants de 3 à 12 ans dans les structures d'accueil intercommunales.

Type de Contrat : CDD de 8 mois à 1 an.

Temps de travail : 26 à 28 heures hebdomadaires (en fonction du poste et du lieu d'intervention) lissées sur la période.

Rémunération : 11.27€ brut/ heures, plus participation mensuelle de l'employeur à la mutuelle.

Profil souhaité : BAFA, CAP petite enfance ou équivalent. Débutant(e) accepté(e).

Lieu d'intervention : les accueils périscolaires et extrascolaires intercommunaux

Horaires : variables en fonction des périodes :

- Du lundi au vendredi : le matin de 07h00/07h30 à 08h50 ; le soir après l'école 16h15/16h30 à 18h00/19h00.
- Mercredi et pendant les vacances scolaires toute la journée (9h30).

Permis B : véhicule léger souhaité.

Missions : Vous proposez des activités en lien avec le projet pédagogique et participez aux différents temps de la vie quotidienne de la structure d'accueil.

Savoir-être professionnels : Autonomie, force de proposition et travail en équipe.

Modalités :

- Postes à pourvoir dès que possible

- C.V. et lettre de motivation à envoyer à la Communauté de Communes, à l'attention **du Président** :

- Par mail : recrutement@cdc-portesentredouxmers.fr,

- Par courrier : Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, BP 44, 51 chemin du port de l'homme, 33360 Latresne.



LA VIE DE L'ÉCOLE

Du nouveau à l'accueil loisirs du mercredi

La création de 108 places

Les parents qui ont besoin d'une solution de garde de leur enfant le mercredi le savent bien : l'offre de places d'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) des mercredis et des vacances scolaires offert par la CdC ne suffit pas à répondre aux besoins des parents. La conséquence en est, depuis la rentrée, une liste d'attente importante, et des mécontentements.



Pour y remédier, et malgré un budget 2023 très contraint, le conseil communautaire a voté le 13 décembre une augmentation substantielle de la capacité d'accueil des structures d'accueil.

Ainsi, il est prévu d'accueillir 108 enfants de plus les mercredis et 92 enfants supplémentaires pendant les vacances scolaires sur l'ensemble des sites actuels. A compter des prochaines vacances de février, qui débutent le 6 février 2023 il y aura déjà une cinquantaine de places supplémentaires.

Tous les enfants de Lignan accueillis à Latresne

La création de ces places supplémentaires amène à modifier les secteurs de rattachement pour les enfants de trois communes, dont celle de Lignan, afin de mieux équilibrer les capacités d'accueil sur le territoire en fonction des besoins des familles.

À compter du lundi 6 février, pour tous les mercredis et les petites vacances scolaires, les enfants de Lignan-de-Bordeaux seront accueillis à Latresne.

Le recrutement de 8 animateurs

Pour mettre en place ce nouveau dispositif, 8 animateurs doivent être recrutés. Vous trouverez en page précédente l'offre d'emploi, que vous pouvez diffuser.

La question des goûters

D'autre part, les élus entreprennent de faire évoluer la prestation des goûters en accueil périscolaire. Ce projet s'inscrit dans une démarche de « qualité alimentaire » qui sera déployée en deux étapes.

Une première amélioration des goûters servis aux enfants sera proposée dès la rentrée des vacances de février. Il s'agira d'améliorer l'existant en maintenant l'organisation établie.

En parallèle, une étude approfondie sera menée afin d'étudier une nouvelle offre de goûters pour la prochaine rentrée scolaire (septembre 2023).

Comme pour la création des nouvelles places d'accueil, les élus ont voté lors du conseil communautaire une tarification supplémentaire pour financer cette amélioration.

Par conséquent, à compter du lundi 20 février, les familles seront facturées un nouveau forfait pour la première demi-heure du soir correspondant au temps du goûter.

Les demi-heures suivantes et celles de l'accueil périscolaire du matin seront maintenues au tarif en vigueur.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'Union Sportive Lignanaise se renouvelle : les actions de la rentrée

Un groupe motivé de bénévoles s'est retrouvé le dimanche 3 décembre 2022 pour réorganiser le local technique de la salle des sports.

Une fois le matériel sportif sorti, il a fallu trier, nettoyer le local et mettre en place les nouvelles armoires, puis chaque section a rangé le matériel indispensable à son activité sportive : badminton, tennis et gymnastique.

L'assemblée générale de l'USL du 16 décembre a été l'occasion de faire la transition entre l'ancien et le nouveau bureau de la section Badminton.

La section Tennis s'est félicitée de l'engouement de son activité auprès des jeunes, et moins jeunes, grâce au dynamisme de son entraîneur.

Enfin, la section gymnastique volontaire a fait un pari réussi cette rentrée avec une activité 'Pilates' très appréciée.

A cette occasion, le président de l'USL, Jean Vieus-san, remercie M. Pierre Buisseret, Maire, pour le soutien financier, et logistique par le prêt des salles. M. Le Maire salue la bonne forme de l'association et de ses 150 adhérents. Il prévient de la nécessité d'économiser l'énergie, et informe des choix de la mairie concernant l'éclairage.

Enfin, le bureau de l'USL a informé l'assemblée du départ de la secrétaire Lilian Tronche. Il remercie celle-ci pour ses 12 années de transcriptions rigoureuses des réunions, et de relations avec les instances administratives. Sa bonne humeur continuera d'égayer les cours de gymnastique qu'elle pratique assidûment les lundi et mardi, tout en étant l'une des gardiennes des clés.

La vingtaine de participants s'est retrouvée autour du pot de l'amitié, et qu'ils soient jeunes adhérents ou jeune d'esprit, tous s'accordent sur l'importance de ces échanges festifs pour maintenir l'implication des bénévoles et permettre le bon fonctionnement des activités.

N'hésitez pas à nous rejoindre... Bon sport à tous !



Déménagement du local rangement de l'USL



LA VIE DES ASSOCIATIONS

USL Gymnastique volontaire

Pour la nouvelle Saison 2022-2023, la section GV de l'USL a décidé de remplacer son cours de gymnastique d'entretien du lundi soir par un cours de Pilates après le départ de son animatrice Julie MARAVAL.

Elle a pu accueillir dès septembre 2022 Catherine MOULIS-GUYOT, coach Pilates indépendante depuis 12 ans et ouvrir, suite à une demande importante, le lundi soir, 3 cours de 18h00 à 21h00 dont 2 de niveau débutant / intermédiaire et 1 intermédiaire / avancé dans la salle polyvalente de Lignan.

Ces cours recueillent un vif succès en raison de la qualité toute particulière apportée par la prestation de notre animatrice.



Association pour la Restauration de l'Eglise de Lignan (AREL)

AREL AREL AREL AREL....

Les travaux prévus en 2022 (réfection des meneaux, du mur intérieur et des vitraux dans le transept nord) débuteront courant mars.

Vous êtes invité(e)s à participer à l'**Assemblée Générale** qui aura lieu le **vendredi 20 janvier à 19h à la maison des Associations.**

Au cours de cette AG, nous aborderons les projets à venir.

A bientôt !

Association des Parents d'Élèves de l'École de Lignan (APEEL)



L'APEEL est fière d'annoncer que la boom d'Halloween et le marché de Noël ont remporté un franc succès.

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations qui ont pour but de reverser les bénéfices à L'école de Lignan, et de permettre aux enfants d'obtenir des activités qui ne seraient pas possibles sans vous.

Nous vous espérons aussi nombreux lors du LOTO qui se tiendra à la Salle Polyvalente le dimanche 22 janvier de 15h à 18h.

Il y aura pleins de lots à gagner !!!

APEEL vous souhaite une bonne et heureuse Année 2023

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Rando Lignan

RANDO SANTE une activité de plus à RANDO LIGNAN

Après la randonnée, la marche nordique et la marche nordique adaptée qui connaît un franc succès, l'équipe de Rando Lignan est heureuse de vous annoncer la naissance de leur petite dernière :

RANDO SANTE



Les séances de Rando Santé seront organisées dès le printemps 2023 par un ANIMATEUR BREVETE, et s'adresseront à un public désirant reprendre une activité physique douce et encadrée, ou à des personnes à capacité diminuée, en surpoids, sédentaires, isolées, souffrant de pathologie stabilisée et pour lesquelles une activité physique est recommandée.

Les randonnées se dérouleront le mercredi ou le vendredi pour une durée de 2 heures, sur 5 km maximum. Elles seront adaptées aux participants et encadrées par deux animateurs.

N'hésitez pas à contacter Elie AFERGAN (animateur breveté rando santé) au 06 08 92 06 15 ou Serge BOUET, président de Rando Lignan au 06 88 67 00 14 et à venir tester quelques séances. Tester c'est l'adopter.

La Santé passe par une activité physique douce et adaptée.... Venez profiter de nos diverses activités encadrées par des animateurs formés FFRandonnées.

Baïlalignan

Envie d'apprendre à danser ? Baïlalignan vous propose des cours de 45 minutes de 19h à 22h00 tous les mardi et mercredi soir de chaque semaine (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente de Lignan de Bordeaux.

Que vous soyez débutants, intermédiaires ou avancés, vous pourrez apprendre ou vous perfectionner en Rock, salsa, bachata et kizomba !

Animés par Patrick et Christelle, les cours se déroulent dans la bonne humeur et le partage.

Nous proposons également des soirées tout au long de l'année. Alors, n'hésitez plus à rejoindre la communauté Baïlalignan !

Aqui se baïla !

Contacts : 06 20 33 87 08 (Marion) - 06 68 91 74 77 (Patrick) - 06 73 50 30 30 (Joël)

Bailalignan@gmail.com



Yoga : la voie du coeur

Week-end Rando Raquette - Yoga dans les Pyrénées – 10 au 12 Mars 2023

Nous vous accueillerons dans le gîte "Les Granges de Jules", gîte de charme et de caractère, avec vue panoramique sur la chaîne des Pyrénées, en pleine nature. Nous vous proposons des moments de grande convivialité, de partage, pour vous réharmoniser et vous ressourcer et aussi profiter du Hammam mis à notre disposition.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Patricia PRIAT au 06 71 18 42 62 – mail : hello@patriciapriat.fr – site web : patriciapriat.fr

CONSEILS PRATIQUES

Protégez vos compteurs d'eau

Même si pour l'instant l'hiver n'est pas rigoureux n'oubliez pas qu'en période hivernale votre installation d'eau peut se retrouver en danger. Voici quelques conseils pratiques pour la protéger et vous éviter des frais de réparation.

- ◆ Votre compteur est placé à l'**EXTERIEUR DE VOTRE LOGEMENT**,
 - ⇒ **Isolez les parois du regard** à l'aide de plaques de polystyrène et remplissez-le de sacs de billes de polystyrène.
 - ⇒ Refermez bien le couvercle du regard.
 - ⇒ N'utilisez jamais de feuilles mortes, de paille ou de laine de verre.
- ◆ Votre compteur est placé à l'**INTERIEUR DE VOTRE LOGEMENT**, dans une cave ou un garage,
 - ⇒ Protégez-le à l'aide d'un matériau isolant (laine de verre, gaine en mousse).
 - ⇒ Faites de même pour vos canalisations.
 - ⇒ En cas d'absence prolongée
 - * N'interrompez pas totalement votre chauffage,
 - * Vidangez votre installation à l'aide de la purge située après votre compteur
 - * Assurez-vous que le robinet après le compteur est bien fermé.

Votre compteur d'eau mesure votre consommation d'eau, il est ainsi placé sous votre responsabilité. Les fuites occasionnées par le gel peuvent engendrer des dégâts dans votre habitation.

Retrouvez l'ensemble des conseils pratiques sur le site internet : <https://www.saurclient.fr/>

Piège à frelons

Le frelon asiatique est un prédateur pour nos abeilles. Il se multiplie très rapidement. La période de février à avril est importante pour essayer de piéger une partie des futures reines. Vous pouvez très facilement réaliser un piège vous-même. Il vous faut deux bouteilles en plastique (de préférence des rigides type eau gazeuse)

- ◆ Vous découpez le haut de la première bouteille à approximativement 1/3 du goulot
- ◆ Vous retournez ensuite cette partie sur le reste de la bouteille
- ◆ Vous découpez ensuite le côté de la seconde bouteille pour qu'il vienne s'emboîter dans la première. Lorsque cette découpe est réalisée vous coupez les deux extrémités de la bouteille.
- ◆ Vous fixez l'ensemble avec une ficelle ou un fil de fer



L'appât

la bière et le sucre (du sirop par exemple)

Où l'installer

Selon la taille de votre jardin placez un ou plusieurs pièges. Suspendez les à une hauteur où les petits enfants ne pourront pas l'attraper.

Quand le liquide devient pâteux renouvelez-le.

Q.C.M. et ses règles

- ♦ Une bonne réponse = vous obtenez 1 point (attention il peut y avoir plusieurs bonnes réponses donc autant de points à prendre)
- ♦ Une mauvaise réponse = vous enlevez 1 point
- ♦ Pas de réponse = 0 point

C'est parti !!

1 - Que faire des opercules ?

- A - je les mets dans le bac jaune
- B - je les mets dans le bac marron
- C - Je les détache du pot ou de la bouteille

2 - Je mets mes tubes de cosmétique ?

- A - dans le bac marron
- B - dans le bac jaune

3 - Je dois laver les emballages salis avant de les mettre dans le bac jaune ?

- A - vrai
- B - faux

4 - Les nouveaux emballages en plastique collectés sont recyclés à hauteur de :

- A - 70 %
- B - 75 %
- C - 80 %

5 - Le reste des emballages en plastique non recyclables est :

- A - enfoui
- B - incinéré sans valorisation
- C - incinéré pour une valorisation en énergie

6 - Le film plastique qui entoure les revues, journaux ou magazines :

- A - va dans le bac jaune
- B - va dans le bac marron
- C - doit être séparé des revues, journaux ou magazines qu'il emballe

7 - Les produits ayant le logo « produit dangereux » vont :

- A - dans le bac marron
- B - en déchetterie
- C - dans le bac jaune

8 - Je peux mettre mes emballages dans des sacs avant de les mettre dans mon bac jaune ?

- A - surtout pas
- B - c'est une bonne idée

9 - Les gobelets en plastique ou en carton vont dans bac marron

- A - vrai
- B - faux

10 - Ma brosse à dent manuelle va dans le bac jaune

- A - vrai
- B - faux

Carnet d'adresses

Assistantes maternelles

ALBUCHER Christine
27 chemin de Rozet
Tel : 06 59 45 38 87

BUISSON Sandrine
12 chemin du Petit Bois
Tel : 06 45 84 28 40

MICHONNEAU Florence
84 chemin de Rozet
Tel : 05 56 68 31 41

CANTILLAC Bélinda
35 chemin de Rozet
Tel : 06 24 63 34 19

Maison Assistantes Maternelles - Les Petites Mains
22 route de la Lande
Tel : 07 61 11 34 20
mam.lespetitesmains@gmail.com

Maison Assistantes maternelles - Tropi'calinou
40 chemin de Peybotte
Tel : 06 85 68 96 60
mamtropicalinou@gmail.com

Domaines viticoles

CHÂTEAU DE LA LIGNE
CROSS Térance
Tel : 05 56 21 97 82

CHÂTEAU LE GRAND VERDUS
LE GRIX DE LA SALLE Ph&A
26, Chemin de Gourion
Tel : 05 56 30 50 90
chateau@legrandverdus.com

CHÂTEAU L'ISLE FORT
DOUCE S. et JEANTET F.
36, route Entre Deux Mers
Tel : 05 56 68 30 64

CHÂTEAU DE SEGUIN
BWine
Tel : 05 57 97 19 81

CHÂTEAU TOUR ST JEAN
ROUMEGOUS Jean-René
42, route de la Lande
Domaine Viticole
Tel : 05 56 21 92 91

Vignoble VIAUD - SENTOUT
PONS Nicolas et Karina
Domaine de Sentout
43, route de la Lande
Tel : 06 82 95 53 83
Tel : 06 85 95 61 54
www.viaud-sentout.com

Hébergements touristiques

- **Gîte La maison du lac**, 3 chemin du bon coin,
- **Gîte La maison de la Pimpine**, 37 route de l'entre 2 mers
- **Chambre d'hôtes Le domaine de la verte vallée**, 103 Chemin de Rozet

Professions libérales

DUQUENNOY-LE CORRE
Suzanne
Infirmière à domicile
8, lotissement de Cazallis
Tel : 06 48 18 03 75
sduquennoy@yahoo.fr

GROMAIRE Corinne
Psychologue
4 chemin de l'Ancienne forge
Tél : 06 15 15 44 95
gromairepsycho@gmail.com

Émilie MICHEL
Coach sportive à domicile et internet, habilitée sport sur ordonnance
06 86 38 30 24
emilie.michel-88@laposte.net

Artisans

EURL HERRERA Stéphane
Plomberie Chauffage
Climatisation - Solaire
Ramonage Entretien Gaz
Fioul
22,route de la Lande
Tel : 05 56 20 74 85

CAZADE Lucie
Fabrication artisanale
Les biscuits de Lucie
10 chemin de l'Ancienne Forge
Tel : 06 63 48 62 96

Entreprise VILLAR
Couverture, Zinguerie,
Sanitaire, Plomberie,
Chauffage
6 Chemin de Laflosque
Tel : 05 56 78 31 82
contact@entreprise-villar.fr

C.G. CLIM
Frigoriste, Pompe à Chaleur,
Climatisation -
Entretien - Dépannage
6 Chemin Laflosque
Tel : 09 82 46 60 54
cgclim33@gmail.com

CHAMPARNAUD Denis
Entretien Parcs et Jardins
88 Chemin de Rozet
Tel : 05 56 68 34 92

GINI Corinne
Coiffeuse Esthéticienne à domicile
12 route de la Lande
Tel : 05 56 78 34 94
Tel : 06 21 59 97 45

GROUILLÉ MUR Coralie
Coiffure mixte à domicile
Tél : 07 85 18 49 08

POLFLIET Jean-Marc
Entretien Taille Elagage
polflietjm@gmail.com
26 chemin de Laflosque
Tel : 06 33 87 85 09

JUIN Yoann
Rénovation, plomberie,
plâtres, Carrelage, peinture
50 chemin du Petit Bois
Yj-renovation@hotmail.fr
Tél : 06 67 99 29 30

E2M Bleu passion
Entretien, maintenance,
dépannage piscines
38 chemin de Rozet
www.e2mbleupassion.fr

Carnet d'adresses

Autres

AMARILINE Fleurs

MLYNARSKY Marie-Line
Deuil, fleurissement de tombe,
2 chemin de Peybotte
Tel : 06 22 62 23 38
amariline@orange.fr

BISTROT DE LA PIMPINE

BEZARD Jean-Claude
Presse - Dépôt de Pain -
Tabac
1 Chemin du Bon Coin
Tel : 05 56 78 38 81

ELEVAGE DE PEYBOTTE

Cours chevaux et poneys le mercredi et le samedi
Stages pendant les vacances scolaires
Baptêmes poneys
Balades à cheval le weekend
Chemin de Peybotte
Tél : 06 62 34 68 00

GOMEZ Sandra

Studio de communication et de création d'œuvres graphiques
9 chemin du Petit Bois
Tel: 06 63 42 55 11
www.sangografik.fr
contact@sangografik.fr

ENERGIE CONCEPT

M. Fernandez
74 bis route de l'Entre-Deux-Mers
Tél : 05 56 23 34 32 -
06 66 03 50 00
energieconcept@orange.fr

PONCIANO Jessica

Assistante administrative indépendante (gestion administrative, commerciale, ...)
Tél : 06 69 28 13 31
j.ponciano@outlook.fr

L'Aquitaine de Restauration

ROIGNANT Sylvie
GAMON David
87 chemin de Rozet
Tel : 05 56 92 60 63
contact@laquitainederestauration.fr

MULOT Emmanuel

Achat Vente Livres Disques
Vieux papiers
26 Chemin de Cazaubaque
Tel : 06 70 32 43 80
www.amourdulivre.fr

SARL TONNERELLERIE DE L'ENTRE DEUX MERS

41 Bis Route de la Lande
Tel/Fax : 05 57 71 44 27
www.tedem.fr

MOLLET Véronique

Consultante en immobilier
Tél : 06 88 70 16 97
veronique.mollet@optimhome.com
www.mollet.optimhome.com

ARQUEY Angélique

Services à la personne
Tél : 06 49 26 61 60
angelearquey@gmail.com

ALARCON Océane

Esthéticienne à domicile
Bien-être et beauté chez vous
Tél : 07 49 08 40 22

DJ ALLDANCE

Thierry Mazzotti
Animation événements
Tél : 06 83 72 86 65
djalldance@gmail.com

Angel la Chouette Photographe

Marie-Ange Giannorsi-Thoribé
32 chemin de Peybotte
Tél : 06 10 91 93 60
www.angellachouette.com
contact@angellachouette.com

Numéros importants

Urgence sécuritaire

Gendarmerie Nationale
17

Urgence de secours aux personnes

Sapeurs Pompiers
18

Urgence médicale

SAMU
15

Centre anti-poison

05 56 96 40 80

SOS Médecins

05 56 44 74 74

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes

Envoyer un SMS au 114

Numéro d'urgence (norme européenne)

112

C'est le numéro d'urgence à utiliser lorsqu'on appelle depuis un téléphone mobile.

Pour une panne :

D'électricité : 0 972 67 50 33

De gaz : 0 800 47 33 33

D'eau : 0 977 401 117

En cas d'oubli, de modification ou d'ajout, merci de contacter la mairie